Quatre suspects dans le meurtre de Thomas pourraient sortir de prison

15/12/2023 à 12h48



Près d'un mois après le meurtre de Thomas, quatre suspects ont fait appel de leur placement en détention provisoire. La chambre de l'instruction de la cour d'appel de Grenoble doit rendre sa décision en début d'après-midi ce vendredi.

Les demandes de trois majeurs et un mineur, placés en détention provisoire le 25 novembre dernier, ont été examinées le 14 décembre par la chambre, qui se prononcera sur leur maintien ou non en détention provisoire ce vendredi à 14h30, précise au *Figaro* la cour d'appel de Grenoble. Lors de l'examen de la demande, l'avocate générale a requis le maintien en détention provisoire des quatre mis en examen. La demande d'un cinquième suspect mineur a déjà été rejetée par cette même chambre jeudi.

Le Figaro